

Initiatives ministérielles

propos avec fermeté, car nous savons que les décisions prises aujourd'hui influent sur notre avenir.

Le projet de loi C-65 accorderait au gouvernement le pouvoir d'emprunter jusqu'à 25,5 milliards de dollars pendant l'année financière 1990-1991 pour réduire son déficit budgétaire. C'est certainement admettre l'échec de ses politiques financière et monétaire.

Je tiens à rappeler, monsieur le Président, que depuis les élections de 1988, le ministre des Finances poursuit impitoyablement une politique cruelle et discriminatoire de taux d'intérêt élevés qui a entraîné une diminution des ventes de logements et une augmentation de leur prix. Cette politique détruit ce secteur où il provoque des mises à pied et une baisse des dépenses de consommation. Plus important encore, la politique de l'argent cher creusera davantage le déficit. Sous prétexte de réduire celui-ci, le gouvernement fait fi des programmes à l'intention des Canadiens.

Comment alors pourrions-nous faire confiance au ministre des Finances lorsqu'il nous demande de lui accorder ce pouvoir d'emprunt? Bien entendu, nous ne pouvons pas faire confiance à ce gouvernement et nous allons refuser catégoriquement.

Les premiers ministres de l'Ouest ont averti le ministre des Finances et le gouverneur de la Banque du Canada de ne pas poursuivre plus longtemps cette politique ridicule de l'argent cher, la véritable cause de tous nos maux aujourd'hui. Le gouverneur de la Banque du Canada est resté ferme sur ses positions. Nous devons mettre le gouvernement en demeure de modifier cette politique. Le gouvernement doit prendre ses responsabilités. Les électeurs de Winnipeg-Nord n'exigent rien de moins.

Le président suppléant (M. Paproski): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

Le président suppléant (M. Paproski): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Paproski): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Paproski): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Paproski): À mon avis, les oui l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le président suppléant (M. Paproski): Convoquez les députés.

(La motion, mise aux voix, est adoptée.)

(Vote No 256)

POUR

Députés

Anderson	Andre
Atkinson	Attewell
Belsher	Bernier
Blackburn (Jonquière)	Blais
Bouchard (Roberval)	Bourgault
Boyer	Brightwell
Browes	Campbell (Vancouver-Centre)
Cardiff	Chadwick
Champagne (Champlain)	Charest
Chartrand	Clifford
Cole	Collins
Cooper	Corbeil
Corbett	Côté
Couture	Danis
Darling	DeBlois
de Cotret	Della Noce
Desjardins	Dobbie
Dorin	Duplessis
Epp	Fee
Ferland	Fontaine
Friesen	Gérin
Gibeau	Greene
Guilbault	Halliday
Harvey (Chicoutimi)	Hawkes
Hogue	Holtmann
Horner	Horning
Hudon	Hughes
James	Jelinek
Kempling	Koury
Landry	Langlois
Larivée	Layton
Leblanc (Longueuil)	Loiselle
MacDonald (Rosedale)	MacKay
Malone	Marin
Mazankowski	McCreath
McDermid	McDougall (St. Paul's)
Merrithew	Mitges
Monteith	Nicholson
Oberle	O'Kurley
Plamondon	Plourde
Porter	Reid
Ricard	Richardson
Robitaille	Roy-Arcelin
Saint-Julien	Schneider
Scott (Hamilton - Wentworth)	Siddon
Sparrow	Stevenson
Tardif	Thacker
Thorkelson	Tremblay (Rosemont)
Tremblay (Québec-Est)	Turner (Halton - Peel)
Van de Walle	Vankoughnet
Venne	Vézina
Wenman	White
Wilbee	Wilson (Etobicoke-Centre)
Winegard - 107	